

Histoire de la pensée économique

La politique keynésienne, les dernières années de Keynes

Ce cours vous est proposé par Matthieu Montalban, maître de conférences HDR en science économique, université de Bordeaux, et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

1. Le programme keynésien inclut :

- a. la nationalisation générale de l'économie
- b. la promotion du libre-échange commercial à l'international
- c. l'euthanasie du rentier par la baisse des taux d'intérêt par la banque centrale**
- d. l'euthanasie du rentier par l'injection de poison
- e. la socialisation de l'investissement**
- f. la baisse des salaires nominaux pour assurer le retour au plein-emploi
- g. la hausse des salaires nominaux pour assurer le plein-emploi

2. Keynes lors des négociations de Bretton-Woods :

- a. défend le retour à l'étalon-or
- b. défend un système fondé sur le dollar et des parités fixes entre monnaies nationales
- c. défend un système avec une monnaie internationale servant aux échanges internationaux et des devises nationales convertibles dans cette monnaie mais inconvertibles entre elles**
- d. a permis de faire adopter son plan contre celui de White

3. Keynes...

- a. **a été influencé en partie par Sigmund Freud**
- b. était très inspiré par Jean Baptiste Say
- c. était très inspiré par David Ricardo
- d. **a été influencé par Dennis Robertson**

4. Lesquels de ces auteurs sont des adversaires de Keynes?

- a. Joan Robinson
- b. **Friedrich Hayek**
- c. **Arthur Cecil Pigou**
- d. John Roger Commons

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire de la pensée économique, Matthieu Montalban, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.